

# PROTOCOLES d'urgence

## Objectifs

- Savoir rédiger les protocoles d'urgence à appliquer en cas de détresse ou urgence médicale dans un service de santé au travail
- Mettre à jour les protocoles existants
- Comprendre et assurer la mise à jour permanente de ces protocoles
- Etre en capacité d'appliquer les protocoles du service de santé au travail

## Prérequis

Être médecin ou infirmier(e) de santé au travail

Disposer avant la formation, de protocoles d'urgences qui seront analysés et serviront de base de travail

## Conditions d'inscription

Inscription d'un groupe de 8 personnes maximum :

- En nous contactant par mail à [info@iresu.fr](mailto:info@iresu.fr)
- En utilisant le formulaire de demande de formation PROTOCOLES

## Lieu de la formation

Au sein de l'entreprise

## Tarifs

Inscription d'un groupe : 2 844€ TTC (2 370€ HT)

## Compétences visées

- Savoir rédiger un protocole d'urgence pour les médecins
- Savoir participer à la rédaction de ce protocole pour les infirmier(e)s
- Savoir appliquer ces protocoles pour ces catégories professionnelles
- S'assurer de l'adéquation entre les connaissances, les protocoles, le matériel médical et les capacités à effectuer les gestes médico techniques nécessaires.

## Méthodologie pédagogique

- Analyse préalable des protocoles existants et vérification de leur conformité avec les recommandations en vigueur (sociétés savantes, HAS)
- Discussion commune de chaque protocole et validation commune de la nouvelle version
- Analyse rapide de l'adéquation connaissances, protocoles, matériel médical

## Modalités d'évaluation

- Présence et assiduité aux 7h de formation
- Participation active

# PROTOLES d'urgence

## Programme 2024 - 2025

### Objectifs

- Savoir rédiger les protocoles d'urgence à appliquer en cas de détresse ou urgence médicale dans un service de santé au travail
- Mettre à jour les protocoles existants
- Comprendre et assurer la mise à jour permanente de ces protocoles
- Etre en capacité d'appliquer les protocoles du service de santé au travail

### Programme de la journée

- En amont : Analyse préalable des protocoles existants
- Présentation des protocoles actuels par l'équipe de santé au travail
- Rappel des éléments structurants les protocoles
- Discussion de chaque protocole, révision de la version actuelle. Ajouts, modifications
- Etude des algorithmes quand applicables
- Nouvelles recommandations quand applicables
- Revue rapide du matériel médical
- Evaluation et validation finale des protocoles

### Intervenants

**Responsable pédagogique** : Dr Michel Baer

Médecin spécialiste en médecine d'urgence ou anesthésiste réanimateur

Avec une expérience professionnelle dans la prise en charge de patients critiques et une aptitude à la pédagogie